



Consultation

Cahier des clauses techniques particulières

Réalisation d'un MOOC sur la «Sobriété foncière»

Type de produit : Réalisation d'un MOOC (formation en ligne - vidéos)

Date de lancement de la consultation : 11 juillet 2023

Date de remise des offres : 29 août 2023

CONTEXTE

Le Centre Ressource du Développement Durable (Cerdd)

L'accélération des crises impose une transformation profonde. Le Centre Ressource du Développement Durable Cerdd met toute son énergie et ses compétences pour révéler cette urgence avec une **approche réaliste orientée sur les solutions à intensifier**. De fait, le Cerdd **outille et accompagne les acteurs de la région** vers de nouveaux modèles de société, et les incite à prendre part aux transitions économique, sociale et écologique dans les territoires.

La vocation du Cerdd est d'accompagner la généralisation du développement durable et de la prise en compte du changement climatique, tout en contribuant à l'exploration renforcée des innovations territoriales. Il encourage la mobilisation des acteurs publics et privés et leur pouvoir d'agir à travers plusieurs missions : veille, analyse et valorisation des projets et initiatives régionales, animation de réseaux, production et diffusion de ressources, accompagnement collectif des porteurs de projet...

Son action, tournée en priorité vers les décideurs locaux et acteurs relais, se décline dans différents domaines en privilégiant une **approche transversale** : Développement durable et management des transitions, Nouveaux modèles économiques et Rev3, Changement climatique et énergie, Alimentation durable, santé et environnement...

Pour répondre aux besoins des néophytes comme à ceux des explorateurs des transitions, les productions et projets du Cerdd sont conçus et diffusés dans un **esprit de transversalité et de coopération**. Le développement durable y est abordé sous toutes ses facettes dans une **approche systémique**. Le Cerdd organise régulièrement des temps d'échanges et d'information, produit des publications et des vidéos, diffuse des lettres d'infos... et pilote plusieurs dispositifs particuliers : Visites DDTour, Ambassadeurs du développement durable, Observatoire Climat Hauts-de-France, Observatoire déchets-matières.

Le Cerdd est un groupement d'intérêt public (GIP). Ce statut lui confère une position privilégiée d'interface entre les instances de l'État, de la Région Hauts-de-France et des territoires tout en étant au service de l'intérêt général.

Zoom sur le programme « Territoires en transitions » du Cerdd

La réalisation du MOOC, objet de cette consultation, s'effectue initialement dans le cadre du programme Territoires en transitions du Cerdd. En fonction des suites qui lui seront données, il pourrait conduire à la relance du programme urbanisme durable, ou initier un nouveau programme indépendant sur le thème des sobriétés.

Au sein des différents programmes d'action du Cerdd, le programme « Territoires en transitions » porte en particulier l'exploration de démarches intégrées et transversales contribuant à accélérer les transitions. De même, plutôt que de se concentrer sur une thématique (alimentation, adaptation au changement climatique, nouveaux modèles économiques, etc), **ce programme cible un public : les collectivités**, et en leur sein les technicien·nes et/ou les **élu·es**.

À titre d'exemple, l'une des productions phares réalisées dans ce programme fut la **production du MOOC ["Mon Village, ma Ville en transitions"](#) en 2019**. Remis en ligne à plusieurs reprises depuis

(notamment en 2022-23 avec plus de 8 000 inscrit-es), ce MOOC spécialement conçu à l'adresse des élu-es locaux-ales donnait à voir les transitions dans toute leur transversalité, et appliquées à un territoire - le tout en fournissant des clés de mise en oeuvre.

Par conséquent, **ce programme explore les méthodes et notions transversales** permettant d'accompagner les collectivités dans l'élaboration et le pilotage de leurs plans, programmes et projets territoriaux au regard des enjeux de développement durable.

L'approche systémique, la mise en récits, la gouvernance inclusive et la sobriété font partie des notions transversales développées au sein de ce programme.

La Sobriété foncière

Parmi les limites planétaires déjà franchies à l'échelle mondiale figure le changement d'occupation des sols. Face à l'urgence de la situation et afin de préserver les sols et leurs fonctions écosystémiques, les pratiques d'aménagement et d'urbanisme doivent être modifiées pour réduire la consommation d'espaces. Une **logique de sobriété foncière, dans le sens de la mise en place de mesures et de pratiques permettant d'éviter la consommation de foncier tout en assurant le bien être et les besoins humains, doit être adoptée.**

Par ailleurs, depuis août 2021 et l'adoption de la loi portant lutte contre le dérèglement climatique, l'adoption de pratiques d'aménagement moins consommatrices d'espaces est obligatoire en France, afin d'atteindre l'objectif de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) d'ici 2050. L'atteinte de cet objectif ZAN repose sur l'action des collectivités qui doivent modifier leur documents de planification (SRADDET, ScoT, PLUI), et donc leurs pratiques d'aménagements, en fonction des critères et objectifs fixés par la loi. Toutefois, la mise en oeuvre de l'objectif ZAN et l'adoption d'une logique de sobriété foncière sont complexes, notamment à cause de la dimension systémique des choix d'aménagement et de gestion du foncier. **Les collectivités sont donc en demande d'éclaircissement et de solutions concrètes sur ces sujets.**

Afin d'accompagner les collectivités dans ce travail, et en lien avec ses missions de vulgarisation et d'accompagnement des acteurs, le Cerdd souhaite produire un ensemble de ressources pour aider les territoires à initier une démarche de sobriété foncière.

La première production a été celle d'un [dossier documentaire](#). Publié en juin 2023, ce document synthétique et pédagogique vise à rendre compréhensible et accessible cette notion, à décrypter les enjeux et les débats autour de la sobriété foncière, et à donner à voir les actions possibles à mettre d'ores et déjà en place dans les territoires.

Pour poursuivre le décryptage et la vulgarisation entamés dans le dossier documentaire et conforté par l'expérience du MOOC "[Mon Village, ma ville en transitions](#)" (qui a montré la force pédagogique et le potentiel de diffusion d'un tel format) le Cerdd souhaite réaliser un MOOC dédié à la sobriété foncière.

LA MISSION

La mission décrite ci-dessous vise à réaliser un MOOC sur le thème de la sobriété foncière. Ce MOOC s'inscrit dans la continuité du [dossier documentaire](#), produit par le Cerdd et paru en juin 2023. Il a pour objectif de :

- présenter la sobriété foncière comme une opportunité de transformation systémique des territoires,
- mettre en lumière l'importance de la préservation des sols,
- outiller les élu-es et les collectivités en présentant les pratiques existantes et applicables,
- transformer les perceptions de la sobriété pour la rendre désirable.

Il est à noter qu'il est déjà convenu que le MOOC soit diffusé sur la [plateforme Fun MOOC](#) : il devra donc répondre aux critères de production de cette plateforme.

Article 1 – Cible

Bien que le MOOC soit accessible à tous, **la cible principale de cette production seront les élu-es locaux-ales**. L'objectif du MOOC sera donc de favoriser une bonne compréhension de ce qui se joue autour de la sobriété foncière, et d'en faciliter l'appropriation par les élu-es. La sobriété foncière étant un sujet encore émergent, **la dimension pédagogique est importante**.

Il est également essentiel de considérer les aspects sensibles des enjeux d'aménagements et de gestion du foncier. Le MOOC doit révéler toute la complexité du sujet, **apporter des éléments de réflexion** et **présenter des méthodes et de modes d'action concrets** pour sortir des clivages.

Article 2 – Format et contenus

La mission consiste en la production d'un MOOC sur le thème « Sobriété foncière ».

La trame pédagogique, établie par le Cerdd et ses partenaires, est constituée de 8 séquences : une introduction, six chapitres thématiques et une conclusion. Chaque séquence contient plusieurs modules vidéos.

Au total, le MOOC sera constitué d'une trentaine de modules vidéos maximum (28). Il est envisagé de **varier les formats**, avec une répartition comme suit :

- 3 à 8 vidéos animées (motion design)
- 9 à 15 tournages studio (lecture sur prompteur)
- 3 reportages terrains
- 7 formats mixtes (reportage terrain + tournage studio avec prompteur)

Le prestataire sera invité à apporter son regard critique sur le projet de trame pédagogique. **Suivant ses retours, le nombre total de vidéos est susceptible d'évoluer, ainsi que la répartition entre les différents formats.**

Il est à noter que le Cerdd s'occupera de la coordination avec les intervenant-es, en particulier s'agissant de la relecture et de la co-écriture des interventions (textes prompteurs). Le prestataire pourrait être sollicité pour la relecture d'un texte, afin de valider le format et le ton.

Le Cerdd sera également présent pour la réalisation des interviews lors des reportages terrains.

Lieux des tournages

Les reportages terrains auront lieu sur l'ensemble de la région Hauts-de-France - la liste finale sera présentée au prestataire lors de la réunion de cadrage.

Le prestataire devra assurer la location/mise à disposition des lieux de tournages pour les captations studio. Le prestataire sera invité à faire des propositions de mise en scène/décor pour instaurer une ambiance chaleureuse et représentative des enjeux de développement durable et de transitions.

Livrables attendus et échéances de la mission

Il est attendu du prestataire qu'il livre pendant la mission :

- Une première série de montages bruts, donnant à voir chacun des formats (motion design, studios, reportages terrains) environ un mois après le tournage des premières vidéos
- Un teaser conforme aux exigences de la plateforme Fun MOOC
- Un produit fini 2 mois après la réalisation des derniers tournages.

Rmq: Le calendrier exact et les échéances seront discutées avec le lauréat lors de la réunion de cadrage : suivant ses apports, ils seront susceptibles d'évoluer.

Exemple de travaux précédents / références:

Afin de se familiariser avec le ton et les attendus du Cerdd, il est possible de se référer notamment aux productions suivantes :

- Le MOOC "[Mon Village, ma ville en transitions](#)" (2019)
- Vidéo motion design : "[Le climat change en Hauts-de-France. Adaptons-nous !](#)" (2020)
- Le dossier documentaire "[Sobriété foncière](#)" (2023)
- La vidéo Climatour "[reconquérir les friches : un aubaine pour le climat](#)" (2023)

Article 3 - Cadrage et intervention du prestataire

Plusieurs temps sont prévus qui mobiliseront le prestataire :

- le temps du cadrage,
- le temps du tournage,
- le temps du montage.

Le détail imaginé pour chaque temps est proposé ci-après.

Temps du cadrage

Une réunion de cadrage avec le Cerdd aura lieu la **semaine du 11 septembre (semaine 37)** et permettra de préciser le calendrier, les modalités de validation, ainsi que la méthodologie de travail.

Cette réunion aura lieu en présentiel, dans les locaux du Cerdd ou à Lille.

Cette réunion vise à :

- Travailler sur le format et l'esprit du MOOC
- Travailler le calendrier de réalisation des vidéos
- Sélectionner et stabiliser les messages à valoriser (le « faire dire » et le « pas faire dire »)

- Identifier les intervenants à interviewer et les autres protagonistes de la vidéo
- Définir les messages institutionnels incontournables

Une note de cadrage sera envoyée en amont de la réunion de travail avec le prestataire.

Temps du tournage

Prestations attendues :

- Réaliser des animations en motion design pour introduire des notions et des modes de faire ;
- Filmer en studio des personnalités sélectionnées pour les interventions (la préparation des textes lus sur prompteur est à la charge du Cerdd) ;
- Filmer des personnalités sélectionnées pour les retours d'expérience lors de reportages terrain (la préparation de l'interview est à la charge du Cerdd) ;
- Lors des reportages de terrain, filmer les lieux, et la/les personne-s dans son/leur environnement, pour mettre en avant les qualités du projet valorisé et en donner à voir les dimensions relevant de la sobriété foncière ; donner du style et du rythme à la vidéo.

Sur les reportages terrains et les vidéos d'animation (motion design), le prestataire pourra être force de proposition pour la dimension artistique de l'exercice afin d'obtenir un rendu visuel de qualité (ex/ utilisation de drones ou autres techniques de prises de vues, etc...).

Temps du montage

Prestations attendues :

- Pour les reportages terrain : une sélection d'images exploitables en lien avec le fil conducteur remis préalablement
- Le dérushage complet des interviews
- Un premier montage brut sans éléments d'habillage
- L'intégration d'« astuces » visuelles pour renforcer la pédagogie de la vidéo et la compréhension des messages
- Le montage de l'ensemble des vidéos conformément à la trame pédagogique établie en amont.
- Le montage d'un teaser conforme aux règles de la plateforme Fun MOOC
- La création d'une musique/ambiance sonore propre au MOOC, utilisée notamment pour le Teaser et les transitions.

Plusieurs allers-retours entre le Cerdd et le prestataire sont à prévoir sur le temps de montage. Le Cerdd prendra part activement aux choix de montage (ex/ choix de coupes) afin de garantir la cohérence et le respect des objectifs du MOOC.

A noter : afin de rendre nos **supports vidéos accessibles, la production de sous-titres sera attendue. Ils devront être livrés dans un fichier à part, au format .srt, .vtt, ou .ass**

Important : l'identité visuelle du Cerdd et ses supports de communication ont fait l'objet d'une transformation en 2021 - elle diffère donc de celle utilisée pour le MOOC "Mon Village, Ma ville en transitions". Il s'agira donc dans cette mission de reprendre les caractéristiques de la nouvelle charte graphique dont les éléments seront fournis par le Cerdd.

Article 4 – Calendrier et délais

Le démarrage de la mission est prévu pour **septembre 2023**. Une **réunion de lancement sera programmée dans les 15 jours à compter de la date de notification du marché (semaines 37-38, à partir 11 septembre)** - voir attendu du cadrage à l'article 3.

Les tournages des vidéos se dérouleront entre octobre et novembre 2023. Ils devront commencer en priorité par les reportages terrain. Les dates précises de tournage des reportages seront identifiées en lien avec les intervenant·es.

Le premier livrable attendu est le teaser, réalisé en conformité avec les attendus de Fun MOOC (transmis par le Cerdd), avec pour échéance la mi-novembre 2023 (semaine 45-46).

L'échéance finale de la réalisation du MOOC est prévue pour **fin 2023**.

Le Cerdd assurera la mise en ligne sur la plateforme Fun MOOC, et prévoit un lancement pour février 2024.

Article 5 – Conditions de règlement

Le paiement s'effectuera par mandat administratif, sous 30 jours, à réception de facture.

Le versement d'un acompte au démarrage peut être envisagé.

Article 6 – Résiliation du marché

Selon l'application des articles 29 à 36 du CCAG/FCS (2009).

REMISE DES OFFRES

Critères d'attribution

Les offres seront appréciées en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- | | |
|---|-----|
| • Prix | 40% |
| • Appropriation des enjeux et qualité des pistes proposées | 30% |
| • Qualité des services associés (graphisme, créativité, design sonore...) | 20% |
| • Respect du calendrier de la prestation | 10% |

Il est également demandé aux répondants **d'indiquer leurs références** à l'appui de leur dossier de candidature.

Procédure de sélection

Il est demandé au prestataire de faire figurer dans son devis le forfait journalier ou horaire pour le coût du tournage, du montage et de la réunion de cadrage.

Le Cerdd se réserve la possibilité de négocier uniquement avec les deux entreprises ayant obtenu le meilleur classement lors de la première analyse des offres.

Durée de la consultation

- Démarrage : le 11 juillet 2023
- Réception des offres : le 29 août 2023
- Entretiens : semaine 36 (4, 5 ou 6 septembre)
- Réunion de cadrage à prévoir sur les semaines 37-38 du (11 septembre au 24 septembre)
- Une première séquence de tournage (reportages terrains) sera à prévoir dès le mois d'octobre

Les offres doivent être envoyées par mail à l'adresse mapaco@cerdd.org, avec en copie les adresses edrouet@cerdd.org, lbeheuliere@cerdd.org et ebertin@cerdd.org avant le 29 août 2023 à 17h.

Livrables attendus pour la consultation

Il est attendu du prestataire :

- Un **mémoire technique** comprenant une proposition méthodologique et moyens utilisés, des exemples et/ou références rendant compte de l'aspect créatif, un calendrier de réalisation de la mission et un CV. Il est demandé aux candidats de limiter la longueur des mémoires (15 pages maximum).
- Le **DUAE et le DPGF dûment complétés**

Pièces de la consultation

Le dossier administratif de la présente consultation est composé des pièces suivantes :

- Le cahier des charges et le règlement de consultation (CCTP)
- L'acte d'engagement (DUAE)
- Le tableau de décomposition des prix globale et forfaitaire (DPGF)

Interlocuteurs techniques et administratifs

Les référentes techniques pour cette mission (à contacter pour toutes informations complémentaires à partir du 7 août 2023) :

- Eléonore DROUET, chargée de mission territoires en transitions (edrouet@cerdd.org)
- Laura BÉHEULIÈRE, chargée de communication numérique (lbeheuliere@cerdd.org)

La référente administrative pour cette mission :

- Stéphanie Da Nazaré Parreira, responsable administrative et financière (sdanazareparreira@cerdd.org)

Responsable : Emmanuel BERTIN, Directeur du Cerdd (ebertin@cerdd.org)

COORDONNÉES

Centre Ressource du Développement Durable (Cerdd)
Site du 11/19 - Rue de Bourgogne
62 750 Loos-en-Gohelle
Standard : 03 21 08 52 40.

Adresse contact : contact@cerdd.org

Adresse de remise des offres de marchés : mapaco@cerdd.org